FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XL.V.

Les Pitt.

Pitt, reprit Gilbert, c'est le fils de Pitt.

—Tiens ! dit Pitou, c'est comme dans l'Ecriture. Il y a donc Pitt premier et Pitt second ?

—Oui, et le Pitt premier, mes amis.... Ecoutez bien ce que je vais vous dire.

—Nous écoutons, répondirent ensemble Billot et Pitou.

—Ce Pitt premier fut pendant trente ans l'ennemi juré de la France; il combattit du fond de son cabinet, grâce à la goutte, Montcalm et Vaudreuil en Amérique, le bailly de Suffren et d'Estaing sur mer, Nassau et Broglie sur le continent. Ce Pitt premier avait eu pour principe qu'il fallait détrôner les Français de l'Europe; pendant trente ans, il nous reprit une à une toutes nos colonies, un à un tous nos comptoirs, tout le littoral de l'Inde, quinze cents lieues dans le Canada; puis, quand il vit que la France était ruinée, aux trois quarts, il lui suscita, son fils pour la ruiner tout à fait.

—Ah ! ah ! fit Billot visiblement intéressé; ainsi, le Pitt que nous avons....

—Précisément, reprit Gilbert, c'est le fils du Pitt que nous avons eu, que vous connaissez, déjà père Billot, que Pitou connaît, que l'univers connaît, et qui a eu trente ans au mois de mai dernier.

—Trente ans ?

—Vous voyez s'il a bien employé son temps, mes amis — Eh bien! voilà déjà sept années qu'il gouverne l'Angleterre,—sept années qu'il met en pratique les théories de son père.

—Alors, nous en avons encore pour un temps, dit Billot.

—Oui, d'autant plus que le souffle vital est vivace chez les Pitt. La cause anglaise en donnera une preuve.

Pitou et Billot indiquèrent par un petit mouvement de tête du haut en bas qu'ils écoutaient avec la plus grande attention.

Gilbert continua :

—En 1778, le père de notre ennemi se mourait. Les médecins lui avaient annoncé que sa vie ne tenait plus qu'à un fil, et que le moindre effort romprait ce fil. On agitait alors en plein Parlement la question d'abandonner les colonies américaines à leur désir d'indépendance, pour arrêter la guerre qui ménaçait, foudroyait par les Français, d'engloutir toute la richesse et toute les soldats de la Grande-Bretagne.

C'était au moment où Louis XVI, notre bon roi, celui à qui toute la nation vient de décerner le titre de père de la liberté française, venait de reconnaître solennellement l'indépendance de l'Amérique; il, sur les champs de bataille et dans les conseils avaient prévalu l'épée et le génie des Français. Rongieterre fit offrir à Versailles ce qu'elle n'eût à dire au sujet des insurgés, reconnaissance de la nationalité d'émigration, si, en ne tournant contre les Français, la nouvelle nation qu'elle s'allier à l'Angleterre.

—Mais, dit Billot, il me semble que ce n'était pas une proposition honnête à faire ni à accepter.

—Mon cher Billot, on appelle cela de la diplomatie, et dans le monde politique on admet fort ces sortes d'idées. Eh bien ! Billot, tout immoral que vous jugiez le choix, peut être, malgré Washington, le plus loyal des hommes, était-on trouvé des Américains disposés à achever la paix au prix de cette honteuse concession à l'Angleterre.

Mais lord Chatam, le père de Pitt, ce malade condamné, ce mourant, ce fantôme qui déjà était entré jusqu'aux genoux dans la tombe; Chatam, qui semblait ne plus avoir à demander que le repos sur la terre avant le sommeil sous son monument; ce vieillard se fit conduire au parlement, où la question allait être traitée.

Il donnait le bras à son fils William Pitt, alors jeune homme de 19 ans, et à son gendre : il était revêtu d'habits somptueux, dérisoire enveloppe de sa mortelle maigreur. Pâle comme un spectre, l'œil à moitié mort sous les paupières languissantes, il se fit mener à son banc, au banc des comtes, tandis que tous les lords, stupéfaits de l'apparition inattendue, s'inclinaient et admiraient, comme eût pu faire le sénat romain, au retour de Tibère, déjà mort et oublié.

Il écouta en silence, avec un profond recueillement, le discours de lord Richmond, l'auteur de la proposition, et quand celui-ci eut terminé, Chatam se leva pour répondre.

Alors cet homme mort trouva de la force pour parler trois heures; il trouva du feu dans son cœur pour allumer l'éclair de ses regards; il trouva dans son âme des accents qui remuèrent tous les cœurs.

Il est vrai qu'il parlait contre la France, il est vrai qu'il soufflait la haine à ses compatriotes, il est vrai que toutes ses forces et tout son feu, il les avait évoqués pour ruiner et dévorer le pays, odieux rival de sien.—Il défendit que l'Amérique fût reconnue indépendante, il défendit toute transaction, il cria la guerre, la guerre.—Il parla comme Annibal contre Rome, comme Caton contre Carthage.—Il déclara que le devoir de tout Anglais loyal était de périr ruiné, plutôt que de souffrir qu'une colonie, une arme, un détachée fût la mère-patrie.

Il acheva en péroraison, lança sa dernière menace et tomba foudroyé. Il n'avait plus rien à faire dans ce monde ; on l'emporta expirant.

Quelques jours après, il était mort.

Oh ! oh ! firent à la fois Billot et Pitou, quel homme que ce lord Chatam.

—C'était le père du jeune homme de trente ans qui nous occupe, acheva Gilbert—Chatam mourut à soixante-dix ans.—Si le fils vit l'âge du père, nous avons encore quarante ans de Pitt à subir.—

Voilà, père Billot, celui à qui nous avons affaire ; voilà l'homme qui gouverne la Grande Bretagne, voilà celui qui se souvient des noms de Lameth, de Rochambeau, de Lafayette ;—qui sait, à l'heure qu'il est tous les noms de l'Assemblée, nationale ; celui qui a juré une haine à mort à Louis XVI,—l'auteur du traité de 1793;—celui enfin qui ne respirera pas librement tant qu'il y aura en France un fusil chargé et une poche pleine.—Commencez-vous à comprendre ?

—Je comprends qu'il déteste fort la France. Oui, c'est vrai, mais je ne vois pas encore bien.

—Ni moi, dit Pitou.

—Billot, lisez ces quatre mots.

Et il présenta à Billot.

—De l'anglais, fit celui-ci.

—Oui, mais par quoi, dit Gilbert.

—Par quoi ? répéta Billot.

—Oui, par quoi, répéta Gilbert.

—Par quoi, répéta machinalement Pitou.

—Mais qui est adressée cette lettre ?

—A tout le monde et à personne. Cet argent qu'on donne, qu'on répand, qu'on prodigue, on le donne à des paysans, à des ouvriers, à des matelots, à des gens sûrs, qui nous gâteront la révolution.

—Le père Billot baissa la tête. Ce mot expliquait bien des choses.

—Auriez-vous assommé Delaunay d'un coup de crosse de fusil, vous, Billot ?

—Non.

—Auriez-vous tué Flesselles d'un coup de pistolet ?

—Non.

—Auriez-vous pendu Foulon ?

—Non.

—Auriez-vous apporté le cœur tout sanglant de Berthier sur la table des électeurs ?

—Infamie ! s'écria Billot. C'est à dire que, quelque coupable que fût cet homme, je me serais fait mettre en morceaux pour le sauver ; et le peuple, c'est que j'ai été blessé par le peuple défendant, et que, sans Pitou, qui m'a entraîné sur le bord de la rivière....

—Oh ! ça, c'est vrai, dit Pitou ; sans moi, il pesait un mauvais quart d'heure le père Billot.

—Eh bien, Billot, si les bonnêtes gens se retirent, la révolution n'en trait pas moins son train ; elle est lancée.

Un nouveau sourire se dessina sur les lèvres de Gilbert.

—Grand enfant ! dit-il, qui abandonne le manche de la charrue, qui dételle les chevaux et qui dit :—Bon, la charrue va se conduire toute seule. La charrue fera son sillon toute seule. Mais, mon ami, cette révolution, qui donc l'a faite ? les honnêtes gens, n'est-ce pas?

—La France est faite, dit Billot. Il me semble que Lafayette est un honnête homme, il me semble que Bailly est un honnête homme ; il me semble que M. Necker est un honnête homme, il me semble enfin que M. Elie et que M. Hullin, que M. Maillard, qui combattaient avec moi sont d'honnêtes gens ; il me semble enfin que vous même....

—Eh bien, Billot, si les honnêtes gens, et vous, et moi, et Maillard, et Hullin, et Elie, et Necker, et Bailly, et Lafayette s'abstiennent, qui donc travaillera ? Ces misérables, ces scélérats, que je vous ai signalés ; les agents des agents de M. Pitt.

—Répondez un peu à cela, père Billot, dit Pitou convaincu.

—Eh bien, dit Billot, on s'armera et l'on tirera sur eux comme sur des chiens.

—Attendez. Qui s'armera ?

—Tout le monde.

—Billot, Billot, rappelez-vous une chose, mon bon ami, c'est que ce que nous faisons dans ce moment-ci s'appelle....Comment s'appelle ce que nous faisons dans ce moment-ci, Billot ?

—Ce qui s'appelle de la politique, monsieur Gilbert.

—Eh bien, en politique, il n'y a pas de crime absolu ; on est un scélérat ou un honnête homme, selon qu'on réussit ou non les intérêts de parti qui nous juge. Ceux que vous appelez des scélérats deviennent une opinion spéciale—à leurs amis, et, pour beaucoup d'honnêtes gens qui auront eu un intérêt direct ou indirect à ce que ces crimes soient commis, deviendront de très honnêtes gens à leurs propres yeux. Du moment où nous en serons là, personne ne, Billot, personne perdu. Voilà du monde en manche et des chevaux aux mains de la charrue. Elle marche Billot, elle marche et sans nous.

—Cela effrayant, dit le fermier. Mais si elle marche sans nous où ira-t-elle ?

—Dieu le sait ! fit Gilbert. Quant à moi, je n'en sais rien.

—Eh bien ! alors, si vous n'en savez rien, vous qui êtes un savant, monsieur Gilbert, a plus forte raison moi, qui sais un ignare. J'en Augure deux....

—Qu'en augurez-vous, Billot ? voyons.

—J'en augure que ce que nous avons de mieux à faire, Pitou et moi, c'est de nous en retourner à Pisseleux. Nous reprendrons la charrue, la vraie charrue, celle de fer et de bois, avec laquelle on remue les terres, celle que coille de chair et d'os, qu'on appelle le peuple français, et qui va bien comme un cheval vicieux. Nous ferons pousser du blé, au lieu de semer du sang, et nous vivrons libres, joyeux et soigneux de nos affaires. Venez, venez monsieur Gilbert. Feste ! j'aime à savoir où je vais, moi.

—Un moment, mon brave ecœur, dit Gilbert, non je ne sais pas où je vais, je vous l'ai dit et je vous le répète; cependant, je vais et vous allez toujours. Mon devoir est tracé, mes vœux appartient à Dieu ; mais mes œuvres sont à la cause que je pèserai à la partie. Que mes consciences seulement me dise : Va, Gilbert, ta es dans la bonne route, va ! Voilà tout ce qu'il me faut à moi. Sije me trompe, les hommes me puniront, mais Dieu m'absoudra.

—Mais parfois les hommes punissent même ceux qui ne se trompent pas. Vous le disiez tout-à-l'heure.

—Et je le dis encore. N'importe; je persiste, Billot. Erreur ou non, je continue. Répondre que l'événement ne prouvera point mon impuissance, Dieu me garde de me servir de semblable cela; mais avant tout, Billot, le Seigneur l'a dit : Pais aux hommes de bonne volonté. Soyons de ceux-là auxquels le Seigneur promet sa paix. Regarde M. Lafayette, tant en Amérique qu'en France, voilà déjà le troisième cheval blanc qu'il use, sans compter ceux qu'il usera encore ; regarde M. Bailly dans l'usage de ses poumons, regarde le roi qui use sa popularité. Allons, allons, Billot, ne soyons pas égoïstes. Usons-nous un peu, mon ami; reste avec nous.

—Mais pourquoi faire,—si nous n'empêchons pas le mal.

—Billot, souviens-toi de ne jamais répéter ce mot là, car je t'estimerais moins.—Tu as reçu des coups de pieds, des coups de poings, des coups de crosse et même des coups de baïonnette, quand tu as voulu sauver Foulon et Berthier.

—Oui, et même beaucoup, répondit le fermier en passant la main sur ses membres encore endoloris.

—Moi, j'ai eu l'œil presqu'enfoncé, dit Pitou.

—Et tout cela pour rien, ajouta Billot.

—Eh bien ! mes enfants, si au lieu d'être dix, quinze, vingt de votre courage, vous eussiez été cent, deux cents, trois cents, vous arrachiez le malheureux à l'effroyable mort qu'on lui a faite, vous épargniez une tache à la nation. Voilà pourquoi, ès lors de partir pour les campagnes qui sont assez calmes; voilà pourquoi, Billot, j'exige, autant que je puis exiger quelque chose de vous, mon ami, que vous demeuriez à Paris, pour que j'aie sous la main un bras dévoué, pour que j'aie un cœur droit; pour que j'aie mon esprit et mon cœur revêtu de la loyale pierre de touche de votre bon sens et de votre parfaite raison, pour qu'enfin répondant, non pas l'or puisque nous n'en avons pas, mais l'amour de la patrie et du bien public, je vous mon argent pris d'une foule de malheureux à égarés, pour que je sois mon bâton quand j'aurai glissé, mon bâton quand j'aurai à frapper.

—Un chien d'aveugle, dit Billot avec une simplicité sublime.

—Justement, fit Gilbert du même ton.

—Eh bien ! j'accepte, dit Billot; je serai ce que vous demandez

—Je suis que tu abandonnes tout, fortune, femme, enfants, bonheur, Billot ! mais ce ne sera pas pour longtemps, sois tranquille.

—Et moi, demanda Pitou, que ferai-je ?

—Toi, dit Gilbert en regardant le naïf et robuste enfant, peu tenté d'intelligence; toi, tu retourneras à Pisseleux consoler la famille de Billot et expliquer la sainte mission qu'il a entreprise.

—A Pisseleux ! dit Pitou tressaillant de joie à l'idée de retourner près de Catherine.

—Billot, dit Gilbert, donnez-lui vos instructions.

—Les voici, dit Billot. —J'écoute.

—Catherine est nommée par moi maîtresse de la maison. Tu entends ?

—Et Mme Billot ? fit Pitou, un peu surpris de ce passe-droit fait à la mère en faveur de la fille.

—Pitou, dit Gilbert, qui avait saisi l'idée de Billot à la vue d'une légère rougeur montée au front du père de famille, rappelle-toi ce proverbe arabe : entendre, c'est obéir.

Pitou rougit à son tour; il avait compris et senti son indiscrétion.

—Catherine est l'esprit de la famille, dit Billot sans façon, pour pousser ses enfants.

Gilbert s'inclina en signe d'assentiment.

—Est-ce tout demanda l'enfant.

—Pour moi, oui, dit Billot.

—Mais nos pour moi, fit Gilbert.

—J'écoute, fit Pitou, disposé à mettre en pratique le proverbe arabe cité cinq minutes avant par Gilbert.

—Tu vas passer avec une lettre de moi au collége Louis-le-Grand, depuis Billot, tu donneras cette lettre à l'abbé Berardier; il te remettra Sébastien, tu me l'amèneras, je l'embrasserai et le ferai conduire à Villers-Cotterets, où tu le remettras à l'abbé Fortier pour qu'il ne perde pas trop son temps. Les dimanches et les jeudis il sortira avec toi; faisons-lui faire de bonnes promenades pour lui remplir sa tête de bons. Mieux vaut pour ma tranquillité à moi et pour sa santé à lui, qu'il soit la bas qu'ici.

—Tu comprie, s'écria Pitou, ravi de retrouver à la fois les amitiés d'enfance et les respects de jeunesse d'un sentiment un peu plus adulte, qui s'éveillait en lui au nom magique de Catherine.

Il se leva, prit congé de Gilbert qui sourrait, et de Billot qui revenait. Puis il partit tout courant pour aller chercher Sébastien Gilbert, son frère de lait, chez l'abbé Berardier.

(La suite au prochain numéro.)

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'il a obtenu leur établissement de White Hall, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, a 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau salon de restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau salon par les artistes les plus distingués de la ville, le rendant aussi confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand train, par lequel ils espèrent satisfaire.

Dîner à 5. S. VIOSCA & Co.

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART
Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.
M. A. Barraud,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,

PARTANT pour France prévient le public qu'à partir de lundi 24 mars, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de parfumerie, brosserie, peignes écaille, gants, chemises, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.

Un lot d'essences, qualité supérieure.

Eau de fleur d'oranger en estagnons et par douzaines.

Pommade à la livre bien qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes à 50 sous la pièce.

Les marchandises ci-dessus peuvent vaincre et établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 avril

Bois de construction : Bois de construction :

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois planché, plafonds et voliges, à sauter, bois que planches, plafonds et voliges, à sauter, bois que planches, traverses, cyprès, pin, etc., qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront transmis soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse ou chez leurs agents, MM. Lavaudais et Perrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE POUILLY & GAGNAT

Charbon—Charbon.

MCBEAN, WILLARD & Co, ont constamment en magasin, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 57, rue de la Bourse, 52, rue Toulouse, et 79, rue Bienville, la meilleure qualité de bois à sauter, tirant le charbon anglais, à vendre en gros et en détail ou en lots convenables aux acheteurs, en toute saison ou en barils à l'usage de plantations. Toute demande sera promptement exécutée. 1er

Hiver—17 McBEAN, WILLARD & Co.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter les absents, pour administrer des successions, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il veut ces pouvoirs pour gouverner des Etats suivants, savoir : MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, MASSACHUSETT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, TENNESSEE, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 26avril—1an

A LOUER—Une maison en briques à etage, située rue Dumaine, entre Chartres et Royale.

Deux maisons avec magasins, situées rue de la Levée, face au pont, entre Toulouse et Hospital.

Une maison en briques à etage, située rue de la Course, entre St-Jean et St-Peter.

Deux maisons en briques avec magasins, situées rue Conde, entre Madison et Ste-Anne.

Une maison de résidence, située rue Bagatelle, entre St-Jean Baptiste et St-Ayide.

Une maison de résidence, située rue Poetes, entre Crape et Grande et Hurican, Faubourg Marigny.

S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
91 mai 17, rue St-Louis

MAISON HAUTE A LOUER pour le 1er mai prochain, située rue de Bourbon, No 120, entre Bourbon et Dauphine S'adresser chez VOR. HEBERT,
15 mai 120 rue de Chartres

A LOUER—Un bureau situé rue de la Course, No 62, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en octobre ou le 15 courant. Pour conditions s'adresser à LE POLD JEANNET & CO,
8 mai 22 rue St-Louis

A LOUER—La maison en brique située rue Bienville, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain. G. TOURNADE
S'adresser à No 75, rue Conti
7mai—17

A LOUER.

A LOUER un beau magasin ou bureau situé sur la façade, No 56, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS.
29 av 56, rue Gravier

Magasin a louer.

UN magasin situé dans la Sucrerie Municipalité, rue Nouvelle Levée, No 24. Un magasin situé rue Conti, No 6.

Possession en sera donnée immédiatement. Pour conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co,
6 avril—1m 22 rue St-Louis

A LOUER—Une belle maison, à bloch, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Hibou,
ou à PAUL JUGE FILS & CO,
1mai 27, rue St-Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à
15 av No 62, rue des Magasins

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse. Le propriétaire donnera la clientèle avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dec17

A LOUER (IMMÉDIATEMENT)—Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No 151, entre St Louis et Conti, et composé de plusieurs appartements. Une pension pourroit encore installée dans ce local, y ajoutant de grandes chambres de recès.

S'adresser rue St-Pierre, No 89, Premiere Municipalité. 2avril 17

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cuisines, grande pièce fermée, écurie, chambres à domestiques, &c, &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Crapaud et Bourbon. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ.
6av 93, rue de la Course

A LOUER—Possession donnée immédiatement—Les deux magasins en construction et séparément, situés encoignure Bienville et Echange Place, occupés en ce moment par la Douane. Les magasins sont spacieux et commodes pour un marchand de meubles, ou tout autre commerce exigeant de vastes magasins. S'adresser à JUAN Y DE EGANA.
25 av 47, rue Bienville

HOTEL DU CHENE VERT,
A BILOXI.
TENU PAR M. PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, bains, écuries, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux voyageurs.

Les personnes qui désirent passer l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hotel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles trouveront avoir des maisons actées complétement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura bal tous les samedis.

La mise de bal a été portée à un dollar par personne. Cependant ce dollar ne sera exigé que pour les personnes qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hotel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fournira constamment la table d'huitres et de poissons frais de toutes espèces, le gibier, comme rouges, ramiers, grosse caille, pompanne, maqueroeux canards et chevreuils.

Etablissement pourvu de aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel du Chêne Vert aussi supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine de steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4 m

HOTEL WASHINGTON.
Extrémité du rail-road Pontchartrain.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de Hotel Washington. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissements sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf, offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave où des mets succulents, un service des plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une forte fournée des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs traiteurs de la Nouvelle-Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une seule chose. Une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses.

22 mars—3 m BERTRAND COMBE.

A VENDRE par le soussigné—20 barriques vin de Marseille, marque Bergasse.

200 panniers d'huile, en grandes et en demi bouteilles, marque Pagaloi.

6 mai—1m G M LUCAS, 20 rue Bienville

Avis Judiciaires.

Succession de Joseph Claude Marx.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publications, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs du défunt, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre leurs mains remis conformément au dit compte, et les dits administrateurs déchargés de leurs fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour, J O CHALON,
11 juin—3, et 10 Député Greffier

Succession de Albert Childe Ainsworth.

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de A. C. Ainsworth, sont priées de les présenter dans le plus bref délai à la soussignée ou à son agent Alexander Levy, rue du Camp No 51, et toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont priées et autorisées de payer sans délai audit Alexander Levy ou à Madame MATHILDA L. AINSWORTH, administratrice 163, rue Julia. 10 juin

Vente de constable de la Troisième Cour de Juge de Paix—Paul Pecquet, Juge de Paix.

Madame N. Hughes, autorisée, contre George N. Cable —No 7759.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, Juge de Paix pour la Troisième District, en faveur de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci dessus, j'exposerai en vente publique, à mon magasin dans la rue Brenville, entre la rue Royale et Bourbon, à 4 heures de l'après-midi le 16 de juin 1851,

Une malle et les contenus, et
Une berceuse, pour satisfaire cette poursuite.
Termes et Conditions en la vente—Comptant
E N STRINGER,
6 juin—3tem10 Constable.

Vente de Constable de la Troisième Cour de Paix—Paul Pecquet, Juge de Paix.

Hanna & Co vs. S. Davis & Co.—No 7603.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable P. Pecquet, Juge de Paix, de la Troisième District et parroisse de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai mercredi le 11 du courant, à midi, à la porte de la vente, entre les rues Toulouse et Jeffersonn, à l'adjudication du

Contenu d'un "Grocery Store," ainsi pour satisfaire cette poursuite.

Conditions—Comptant
E. N. STRINGER,
6 juin—3tem10 Constable.

Joly vs Stoveal—No 10,217.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Dufour, 4me Juge de l'une partie de la parroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mardi 17 juin 1851, à midi, à mon magasin de devant la Place Royale, entre les rues Dumaine et St Philippe,

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant.
FRANCIS MOUNEY,
6 juin—3tem10 Constable.

Succession de John Burkmar—No 2,115.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu qu'une demande a été ce jour faite par Augustus B. Davis, gardien du mineur Frank Wyman Burkmar, issu de l'union de Mme Elizabeth Burkmar, avec feu John Burkmar, de Massachusetts, à l'effet de transporter de cet Etat les fonds dont le dit mineur a hérité de la succession susdite, et qui le présente jour, sont maintenus en dépositaire de la section 2 du Code No 145 de l'an de 1843, intitulé "Acte relatif aux biens des mineurs, absents hors de la Louisiane," toutes les personnes ayant des réclamations contre la dite succession, d'avoir à les présenter à John Hughes Burkmar, dans trente jours à dater de la première publication de cet avis.

Bureau du Greffier—Nouvelle-Orléans, le 6 mai 1851. LOUIS R. COURTIN,
13 mai—3 em30 Députe Greffier

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains de soussigné dûment autorisé pour cet effet, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau d'exécuteurs, encouragement des deux rues Bourbon et Dauphine.

C. Roselius, } Exécuteurs
F. B. Augustin, } Testamentaires.
Wm. E. Leverich,
A. D. Crossman,
Oscar Smith.
16 juin

A VIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough sont priées de s'adresser entre eux et exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encouragent des rues Bourbon et Dauphine, à dix heures du matin.

C. Roselius, } Exécuteurs
F. B. Augustin, } Testamentaires.
W. E. Leverich,
A. D. Crossman,
Oscar Smith.
16 juin

A VIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough sont priées de s'adresser entre eux et exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encouragent des rues Bourbon et Dauphine, à dix heures du matin.

C. Roselius, } Exécuteurs
F. B. Augustin, } Testamentaires.
W. E. Leverich,
A. D. Crossman,
Oscar Smith.
16 juin

BLADON SPRINGS, ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur Hôtel sera ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain, et que durant l'hiver de 1851-52 ils emploieront tous leurs efforts pour rendre leur établissement une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont en mesure de recevoir au-delà de cinq cents voyageurs.

L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies est trop bien connue pour qu'il soit besoin de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des autres Etats. Leur situation n'étant seulement qu'à 4 milles de la Station Siglers du comté de Chactow, Alabama, dans une région aussi saine qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateaux à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux à ceux qui souffrent de dyspepsie, et à toutes les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans parallèle pour les maladies de poitrine, indigestion, faiblesse générale, souffrance d'esprit, Cherry Pectoral et a été jugé agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfants.

Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fév

Graines Fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et de Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de:

Petits, Betteraves,
Carottes, Navets,
Laitues, Choux,
Endives (chicorée) Brocolis,
Choux Fleurs qualité supérieures.

Les graines de jardinage de la récolte de 1851 seront expédiées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.

Les jardiniers et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix.

D MAUPAY, 67, rue Gravier, près la rue du Camp
24 avril

MAISON FRANÇAISE,
Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il a été honoré. Il se fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confectionnées pour dames, surpasse en mode, en beauté, tout ce qui a été importé jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemire oualtés et de toutes couleurs et en garde, il y aura deux balles à la vapeur qui quitteront alternativement la Mobile, deux fois par semaine, pour les sources de Bladon, des voitures seront toujours prêtes au débarcadère, pour transporter les passagers. La table sera fournie de tout ce que le pays offre marché de la Mobile, pourront offrir de mieux, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour satisfaire les visiteurs.

Quant aux détails de propriété, médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse de ces eaux par le célèbre professeur Brumby, de l'Université de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION :

Par jour,	$ 2 00
Par semaine,	10 50
Par mois,	35 00

Enfants et domestiques moitié prix.

N. B. Une réduction sera faite pour une famille ou pour une grande famille.

CONNOR & HENRY, propriétaires.

Pour plus d'informations et pour se procurer l'un ou l'autre des actes s'adresser aux soussignés, agents des propriétaires.

P. VALETON & CO, 25, Théatropolitains
ou à T. B. SMITH, 17, Poydras 31mars—60

HABILLEMENS D'ENFANS,

Reçus par le *Lemuel Tyler*, du Havre.

LAGAY & LECANU,

No 36, *rue de Chartres*,

ONT l'honneur d'informer les familles de la Nouvelle-Orléans que le vaisseau de recevoir par le navire *Lemuel Tyler*, de France

Un très grand assortiment de linge d'enfans, de la plus haute nouveauté, comprenant tous les derniers modèles de Paris, qu'ils offrent en vente à très bas prix.

L'assortiment consiste principalement en :

BLOUSES pour enfans de 2, 3, 4 et 5 ans, en fin, fort et moyen, lisse, piqué, broderie, etc.

Blouses 2 ans à 5—en mérino. Ste Marie, Raphaël.

Blouses 2 ans à 5—popeline, montagnardes, republicaines.

Blouses 2 ans à 6—fil ecru, orientales, ecossaises, pounoises.

Blouses 2 ans à 7—lasquines, longroises, etc, chamarrées.

Pour 5 ans et 7.

VESTES en Nankin, fil ecru, toile du Nord, Vasence, etc.

Vestes allemandes, cuirassiennes, bretonnes, &c, chacune dans leur genre.

Vestes Monte-Christo, basquettes, basquines &c, chamarrées.

Vestes napolitaines, mousquetaires, etc, chamarrées.

Vestes longroises, polonaises, russes, &c. do

Vestes Louis, simples, à la Louis XIV, etc.

PANTALONS merinos, fil blanc, fil ecru, Nankin, &c.;

Pour 9 ans à 12.

GILETS blancs en piqué, alpacca fantaisie et uni, merinos noir.

PANTALONS coupes nouvelles, mérinos, fil ecru, etc.

MONTE-CHRISTO et bretonnes en mérinos et alpacca.

GILETS ronds alpacca et queen's cloth,

TAILETOTS et vestes alpacca et moiraut.

Pour 13 ans à 16.

REDINGOTES merinos, alpacca et queen's cloth.

PARDESSUS office coats et vestes, étoffes nouvelles.

PALETOTS et sacs merinos et alpacca.

PANTALONS, gilets, chemises, cravates, fondants, bretelles, etc.

LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres.

Cuisines patentées de Beebe.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et leurs nombreux pratiques qu'ils viennent d'établir un dépôt de ces cuisines dans l'Etablissement de la Rondelle, Place du comté de Chactow, Alabama, dans une région aussi saine qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateaux à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux à ceux qui souffrent de dyspepsie, et à toutes les affections nerveuses. Leucorrhée, etc. C'est un remède sans parallèle pour les maladies de poitrine, indigestion, faiblesse générale, souffrance d'esprit, Cherry Pectoral et a été jugé agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fév

Graines Fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et de Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de:

Petits, Betteraves,
Carottes, Navets,
Laitues, Choux,
Endives (chicorée) Brocolis,
Choux Fleurs qualité supérieures.

Les graines de jardinage de la récolte de 1